

***SOMMET RÉGIONAL SUR LES
MIGRATIONS "Rencontre pour
un voisinage fraternel et avec
bien-être" PALENQUE,
CHIAPAS - MEXIQUE***

Image not found or type unknown

SOMMET RÉGIONAL SUR LES MIGRATIONS "Rencontre pour un voisinage fraternel et avec bien-être" PALENQUE, CHIAPAS - MEXIQUE

DÉCLARATION FINALE DE PALENQUE

Photo : Mauricio Vélez - Présidence

Les chefs de gouvernement et les chefs d'État et de délégation du Belize, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Équateur, du Salvador, du Guatemala, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Panama et du Venezuela, réunis à Palenque, Chiapas, Mexique, le 22 octobre 2023, dans le but d'élaborer des solutions globales à l'augmentation des flux migratoires irréguliers que connaissent nos pays et conscients de ce qui suit :

1) Les principales causes structurelles de la migration sont politiques, économiques, sociales et les effets négatifs du changement climatique ;

2) Les facteurs externes, tels que les mesures coercitives unilatérales, de manière indiscriminée et par nature, affectent négativement des populations entières et, dans une plus large mesure, les individus et les communautés les plus vulnérables ;

3) Aborder conjointement la réalité de la migration dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme, en accordant à tout moment la priorité au bien-être de nos peuples, exige une responsabilité et une coopération partagées pour obtenir des résultats en s'attaquant aux causes structurelles et aux flux migratoires, qui doivent être gérés conjointement par les pays d'origine, de transit, de destination et de retour.

À la lumière de ce qui précède, nous convenons de ce qui suit

1. D'élaborer un plan d'action pour le développement, fondé sur des objectifs prioritaires et sur la compréhension des réalités de chaque pays, afin de s'attaquer aux causes structurelles de la migration irrégulière dans la région. À cet égard, les domaines prioritaires suivants ont été convenus : ? Autosuffisance et souveraineté alimentaire avec la relance du secteur agricole ? Protection, conservation et restauration de l'environnement ? Emploi décent ? Éducation et développement des capacités techniques et technologiques ? Sécurité énergétique, y compris les énergies renouvelables allant vers la décarbonisation ? Autosuffisance sanitaire ? Commerce et investissement intrarégionaux pour le développement socio-économique ? Lutte contre la criminalité transnationale organisée ? Trafic d'êtres humains ? Corruption, favoriser la coopération en matière de sécurité.

À cette fin, le Mexique mettra immédiatement à la disposition des pays réunis ici son offre de coopération et d'assistance technique dans ces domaines par le biais des programmes suivants : " Semer la vie " ; " La jeunesse construit l'avenir " ; la coopération en matière de pétrole, de gaz, d'électricité et d'énergies renouvelables ; la plateforme d'harmonisation réglementaire en vue de la création d'une Agence latino-américaine et caribéenne des médicaments.

2. encourager le commerce intrarégional des biens et services de subsistance de base, en promouvant les préférences tarifaires, en établissant des quotas et en éliminant les barrières non tarifaires

3. Demander instamment la levée des mesures coercitives unilatérales imposées aux pays de la région (sanctions, blocus ou listes de terroristes), car elles sont contraires au droit international et ont de graves répercussions sociales au-delà des pays visés.

4. Exhorter les pays d'origine, de transit et de destination à mettre en œuvre des politiques migratoires globales qui respectent le droit de l'homme à migrer, en préservant la vie et la dignité des migrants et de leurs familles et en encourageant les options de régularisation permanente, qui permettent de renforcer les contributions des diasporas dans leurs communautés d'origine et de destination.

5. Appeler les pays de destination à adopter des politiques et des pratiques migratoires conformes à la réalité actuelle de notre région et à abandonner celles qui sont incohérentes et sélectives afin d'éviter de produire arbitrairement des effets d'appel et de dissuasion tels que la régularisation de certaines nationalités.

6. Contribuer de manière décisive, en fonction des capacités de chaque pays, à soutenir la République d'Haïti dans ses efforts, avec la communauté internationale et les Nations Unies en particulier, pour rétablir un environnement de sécurité humaine en vue de la normalisation de la situation politique, économique et sociale, en mettant l'accent sur le développement durable.

7. Proposer des efforts coordonnés pour repenser l'architecture financière internationale de la dette souveraine, afin de permettre aux pays, en particulier aux pays à revenu intermédiaire, d'atteindre des niveaux de développement plus élevés, de combler les écarts sociaux et de réduire l'intention de migrer, par exemple en passant de la dette universelle à l'autosuffisance alimentaire, aux services

environnementaux et à l'action en faveur du climat.

8. Appeler les pays de destination à développer des voies de migration régulières, ordonnées et sûres, en mettant l'accent sur la mobilité de la main-d'œuvre, et à promouvoir la réintégration et le retour des travailleurs temporaires.

9. Appeler à un dialogue global sur les relations bilatérales entre les pays d'origine, de transit, de destination et de retour.

10. Renforcer la coordination avec les organisations internationales pour répondre aux besoins des travailleurs migrants.

10. Renforcer le travail coordonné avec les organisations internationales pour s'occuper des personnes ayant des besoins de protection particuliers au cours de leur voyage de mobilité humaine, en donnant la priorité aux femmes et aux enfants.

11. Approfondir les relations de coopération Sud-Sud et triangulaire dans la région afin de renforcer les politiques migratoires dans le respect des droits de l'homme, en vue d'assurer un transit sûr et de protéger les personnes contre les activités illégales.

12. Poursuivre le dialogue franc au plus haut niveau sur ces questions et accords par le biais d'un groupe de travail sous la responsabilité des ministères des affaires étrangères, en vue de mettre en œuvre des solutions dans le cadre d'une stratégie d'échange d'informations et conformément à la législation de chaque pays.

13. Lier ces accords à la réunion de haut niveau sur les migrations et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, proposée par la Colombie et le Mexique, en intégrant les mécanismes régionaux et sous-régionaux, qui se tiendra au premier trimestre 2024.

Les chefs d'État et de gouvernement ont convenu d'ajouter un paragraphe supplémentaire libellé comme suit : proposer aux gouvernements de Cuba et des États-Unis de tenir un dialogue global sur leurs relations bilatérales dès que possible.

Voilà ce qui a été convenu, Mesdames et Messieurs.

Palenque, État du Chiapas, États-Unis du Mexique

22 octobre 2023

NOTE : Transcription textuelle de la Déclaration de Palenque, Chiapas, lue par la ministre mexicaine des Affaires étrangères Alicia Bárcena.

Source Site Gouvernement du Mexique

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/exclusivas/337160-sommet-regional-sur-les-migrations-rencontre-pour-un-voisinage-fraternel-et-avec-bien-etre-palenque-chiapas-mexique>



Radio Habana Cuba